

SOIGNANTS, ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES, OUVRIERS ET SOCIAUX, AMP, AES, ASHQ...

L'ensemble des corps et métiers qui composent la FPH sont les maillons indissociables et indispensables d'une chaîne pour que le système de santé reste debout !

L'Hôpital et le secteur médico-social ont besoin de tous...

Pour la Fédération FO-SPS **leurs revendications sont notre priorité. Ainsi, comme exprimé, lors de nos conférences nationales sur les métiers**, la Fédération FO-SPS revendique une juste reconnaissance de ces filières professionnelles.

La Fédération FO-SPS juge utile de rappeler ses revendications fondamentales dans un contexte marqué par une crise sanitaire toujours aussi fluctuante ayant pour effet de maintenir sous pression les personnels des structures et établissements de santé.

En ce sens, elle réaffirme également les revendications qu'elle porte, sans distinctions de corps, grades, catégories ou filières professionnelles et notamment celles concernant les moyens humains et financiers permettant de résorber l'emploi précaire, d'effectuer les recrutements nécessaires et d'améliorer les conditions de travail.

La Fédération évalue et revendique au minimum la création de plus de 200 000 postes dans le secteur sanitaire, médico-social et social.

Alors que la hausse des prix constatée sur ces seuls 12 derniers mois s'établit à 4,5 %, la Fédération FO-SPS réaffirme avec force et détermination, l'urgence de procéder immédiatement à l'augmentation des salaires par la revalorisation de la valeur du point d'indice.

Le point d'indice, gelé depuis l'an 2000, entraîne une perte de 22 % de pouvoir d'achat. Les grilles indiciaires, sans cesse rattrapées par la hausse du SMIC, se tassent inexorablement. C'est pourquoi, la Fédération FO-SPS revendique, au-delà de la revalorisation de la valeur du point d'indice : un minimum de 120 % du SMIC pour le salaire d'entrée en catégorie C, 140 % en catégorie B et 160 % en catégorie A.

La Fédération revendique également une vraie et juste reconnaissance des personnels Administratifs, Techniques, Ouvriers et Sociaux par l'ouverture immédiate de négociations concernant leurs grilles indiciaires de rémunération à l'instar des filières soignantes, médico-techniques et de rééducation lors des accords du Ségur de la santé.

Sans ces personnels indispensables, et trop souvent dans l'ombre des soignants, aucun établissement sanitaire, médico-social et social, ne pourrait fonctionner. C'est la raison pour laquelle, le prochain gouvernement doit absolument répondre à nos revendications salariales et remettre de l'égalité de traitement entre tous les corps de la FPH. Les primes sectorielles et catégorielles imposées unilatéralement n'ont fait que diviser et affaiblir la grande famille hospitalière et seules des réponses concrètes sur nos exigences peuvent permettre d'y remédier.

REVENDIQUER – NÉGOCIER – CONTRACTER.

Paris, le 12 avril 2022

Le Secrétariat Fédéral FO-SPS

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosps.com
fo.territoriaux@fosps.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS